

PRIX ELIE MOROY

PATRIMOINE CULTUREL DE LA SUISSE

Aux élèves de 3^e et 4^e années

En vertu des dispositions testamentaires de M. Elie MOROY, homme de lettres, le Département de l'instruction publique et l'Association des anciens élèves du Collège Calvin ont institué un concours réservé aux élèves de 3^e et 4^e années du Collège de Genève.

Ce prix, d'un montant maximum de **CHF 2'000.-**, est décerné à la suite d'un **concours sur un sujet libre** concernant

LE PATRIMOINE CULTUREL DE LA SUISSE

Par patrimoine il faut entendre les richesses naturelles, culturelles, artistiques, architecturales ou les témoins historiques, l'héritage commun d'une région ou du pays à préserver et à léguer aux générations futures.

Les **travaux de maturité sont admis** à concourir pour autant qu'ils portent sur le thème proposé.

Les élèves font parvenir leur travail au secrétariat de leur collège

AU PLUS TARD LE JEUDI 28 MARS 2024.

Le travail doit être anonyme et transmissible par voie électronique.

Deux concurrent.e.s peuvent présenter un mémoire commun.

Le prix peut être partagé pour récompenser au maximum quatre des meilleurs travaux.